

Les échos de Roussennac

Chers Roussennacoises, Roussennacois,

Nous venons de vivre une période sans précédent pour nos générations. Avec optimisme, grâce à la vaccination, nous pouvons envisager de voir le bout du tunnel à cette crise sanitaire. Notre vie sociale mais aussi économique, psychologique ont été bouleversées. Certains d'entre nous ont été atteints par la maladie avec des conséquences plus ou moins importantes. Espérons des jours meilleurs pour notre pays mais également pour notre commune et particulièrement pour nos associations qui permettent à travers leurs actions de faire vivre notre commune.

Cela fait maintenant un an que l'équipe municipale est en place. Plusieurs projets ou études sont en cours.

Au niveau de l'urbanisme, la mise en place du PLUI va réduire de façon importante les zones constructibles de notre commune. Ceci est fort regrettable car actuellement plusieurs projets de constructions de maisons individuelles sont en étude sur la commune. L'enquête publique devrait avoir lieu à l'automne (nous vous informerons à cette occasion) pour une mise en place de ce nouveau document d'urbanisme début d'année 2022. Le projet de lotissement route de Montbazens viendra apporter une solution aux futures demandes. Le permis d'aménager de celui-ci a été posé en Avril. Après une instruction de 3 mois, nous pouvons espérer les travaux de viabilisation courant Octobre et la mise en vente des lots pour le début d'année 2022.

Comme nous l'avions évoqué précédemment, le CAUE de l'Aveyron est en train de finaliser le schéma directeur d'aménagement de notre village. Ce document sera un point d'appui pour le conseil municipal afin de réfléchir à une programmation de travaux en différentes phases, que ce soit au niveau du cœur de village mais aussi de la traverse. Nous sommes conscients que nous ne pourrons pas tout réaliser durant le mandat, contraints par les finances, il faudra faire des choix...

Allant dans ce sens, la commune est devenue propriétaire de la maison Mercier située derrière l'église depuis le 30 Avril. Celle-ci a été acquise pour l'euro symbolique. Un plan de financement estimatif a été réalisé afin d'effectuer la phase de démolition en fin d'année. Le coût estimatif de ce projet est de 32 279, 18 € HT. Des dossiers de subvention ont été posés afin que cette opération nous soit financée en partie.

En ce début d'année, la mise aux normes du stade s'est achevée avec la pose d'une nouvelle main courante côté vestiaires, un radar pédagogique a été placé à l'entrée de Roussennac (route de Rignac), les panneaux de rentrée et sortie d'Espeilhac ont été déplacés afin de sécuriser l'entrée du village. Guillaume Delsol notre employé communal s'est affairé en début de printemps au fleurissement du village, au nettoyage du terrain de tennis. Nous remercions M Hanneesse locataire d'un logement de l'ancien presbytère pour sa participation à la réparation du filet du tennis.

Dans les semaines qui viennent, les travaux de sécurisation du moulin de Lagarrigue, d'aménagement de l'escalier et cheminement piéton à l'angle de l'école devraient être réalisés. D'ici la fin de l'été, à condition de ne pas subir de rupture de stocks pour l'approvisionnement en plaques, l'adressage des hameaux devraient être finalisé.

L'année scolaire se termine également. Son organisation fut également perturbée par la crise. Nous espérons, pouvoir accueillir à nouveau les enfants scolarisés en maternelle à la rentrée scolaire prochaine durant l'accueil périscolaire. Un nouveau projet éducatif territorial a été rédigé afin de réfléchir à la politique éducative de notre commune. Un axe citoyenneté va être développé avec la mise en place à la rentrée d'un conseil municipal des enfants et l'élection d'une ou d'un maire Junior en partenariat avec les enseignantes de l'école.



Activité tir à l'arc - activité périscolaire



Pour conclure, veuillez trouver également un état du budget 2020 qui a été voté fin Mars par votre conseil municipal.
Je vous souhaite un bon été 2021.

Sébastien Cayssials

Bilan budget principal 2020

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Achats et variation des stocks	41 516,66 €	Remboursement personnel	24 691,82 €
Services extérieurs	26 695,54 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 268,30 €
Autres services extérieurs	25 062,79 €	Impôts et taxes	160 075,21 €
Impôts et taxes	2 234,78 €	Dotations et participations	188 505,42 €
Charges de personnel	114 399,43 €	Autres produits de gestion courante	12 180,00 €
Autres charges gestion courante	56 560,61 €	Produits financiers	1,22 €
Charges financières	7 856,81 €	Produits exceptionnels	3 098,00 €
Amortissements	1 459,49 €		
Reversement FNGIR	20 270,00 €		
Total	296 056,11 €	Total	408 819,97 €
Différence : + 112 763,86 €			

Investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt	44 829,88 €	Excédent d'investissement reporté 2019	130 460,68 €
Autres	850,65 €	Excédent de fonctionnement capitalisé 2019	135 393,32 €
Achat matériel roulant	5 860,76 €	Compensation TVA	75 028,54 €
Chemins ruraux et voiries	40 034,26 €	Taxe d'aménagement	2 569,53 €
Adressage et achat radars	7 380,14 €	Subventions salle des fêtes	235 546,50 €
Ecole (travaux et achat tablettes)	7 021,34 €	Subventions adressage	2 058,29 €
Salle des fêtes	358 434,06 €	Subventions tablettes école	2 140,00 €
		Subventions radars pédagogiques	4 702,00 €
		Autres	1 459,49 €
Total	464 411,09 €	Total	589 358,35 €
Différence : + 124 947,26 €			